

**GUIDE PRATIQUE
POUR AIDER À L'IMPLANTATION D'UN PROJET
DE RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À
L'USAGE D'ALCOOL EN MILIEU ÉTUDIANT**

Destiné aux acteurs actifs en promotion de la santé en milieu étudiant



Éditeur responsable :
 Catherine Van Huyck, Modus Vivendi asbl
 Rue Jourdan 151 – 1060 Bruxelles
 01/2016 – Dépôt légal : D/2016/8826/1

Relecture :
 Centre Bruxellois de Promotion de la Santé

Lay-out :
 Nathalie da Costa maya, CDCS asbl

www.modusvivendi-be.org

1	Introduction (Pourquoi ce guide ?)	3
2	Qu'est-ce que la Réduction des Risques (RdR) ?	4
3	Pourquoi développer un tel projet en milieu étudiant ?	5
4	Quels sont les principes d'action ?	8
	4.1. Inclure l'ensemble des acteurs	8
	4.2. Agir globalement	9
	4.3. Travailler au sein des milieux de vie	9
	4.4. Suspender le jugement, sans banaliser l'usage	10
5	Quels sont les moyens nécessaires ?	11
6	Quel est le rôle de chacun des acteurs ?	13
	6.1. Responsable de projet	13
	6.2. Représentants des étudiants et organisateurs d'activités festives	14
	6.3. Autorités	14
	6.4. Membres du personnel	15
	6.5. Partenaires associatifs	15
	6.6. Pouvoirs subsidiaires	15
7	Comment lancer le projet ?	16
8	Comment concrétiser la phase de terrain ?	20
9	Comment pérenniser le projet ?	22
10	Ressources	24



Introduction (Pourquoi ce guide ?)

1

De septembre 2013 à août 2015, Modus Vivendi a réalisé un **projet pilote** de Réduction des Risques liés à la consommation d'alcool en milieu étudiant bruxellois. Ce projet est né d'une volonté politique du Collège de la Cocof d'agir sur la problématique de la sur-consommation d'alcool et des risques associés.

Il a pour objectif une banalisation des réflexes santé liés à la consommation d'alcool en milieu étudiant bruxellois par la co-construction, avec les acteurs concernés, d'un **plan d'actions pragmatique** et cohérent qui peut être porté par les intéressés eux-mêmes et qui répond aux besoins du terrain.

Durant les deux premières années pilotes, Modus Vivendi a développé son projet au sein de 3 établissements d'enseignement supérieur en Région bruxelloise : une Haute-École et deux Universités. L'**évaluation** de cette expérience multiple a permis d'**objectiver les étapes** du projet, les leviers et les obstacles à sa mise en place.

Pour partager cette expérience, Modus Vivendi a réalisé ce guide pratique à l'attention des associations actives en promotion de la santé qui souhaiteraient

mettre en place un projet de Réduction des Risques liés à la consommation d'alcool en milieu étudiant. Il s'appuie sur les expériences vécues dans le cadre d'une «recherche action» et ne se veut donc pas exhaustif. Il est **évolutif** et devra donner lieu à des mises à jour tenant compte des résultats des projets menés actuellement.

Ce guide reprend tout d'abord une description des principes méthodologiques, des moyens nécessaires et des acteurs impliqués. Ces informations visent à **faciliter la compréhension** et la **reproduction** d'un tel projet. Ensuite, sont exposées de manière chronologique les différentes étapes de sa mise en œuvre : de l'analyse de la situation à l'évaluation finale du projet.

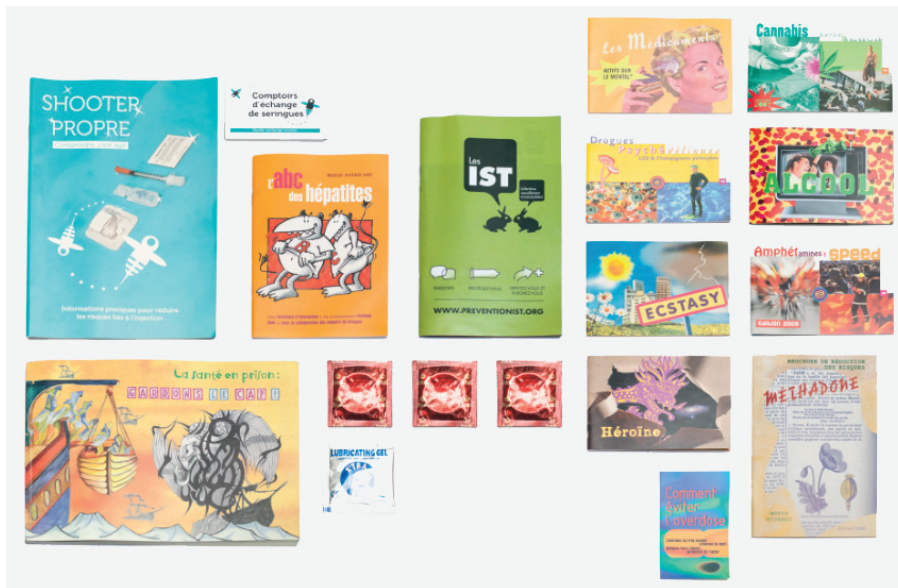
2

Qu'est-ce que la Réduction des Risques (RdR) ?

2

La Réduction des Risques¹ liés à l'usage de drogues est une **stratégie de santé publique** et de promotion de la santé qui vise à limiter les risques infectieux et sanitaires ainsi que les dommages sociaux et psychologiques que l'usage des drogues (licites ou illicites) peut parfois occasionner.

Les premiers programmes de Réduction des Risques sont apparus fin des années '80, afin de limiter la **contamination du virus du sida** chez les usagers de drogues par voie intraveineuse. Au fil des années, ils se sont élargis à d'autres risques (overdose, hépatites, accident de la route, isolement social, hyperthermie, bad trip, etc.), à d'autres **modes de consommation** (sniffer, fumer, etc.) et à d'autres **publics cibles** (milieu carcéral, festif, étudiant, rue).



¹ Plus d'infos : <http://reductiondesrisques.be/>

Pourquoi développer un tel projet en milieu étudiant ?

3

Ces dernières années, plusieurs constats quant au rapport que les jeunes ont à l'alcool et aux **habitudes de consommation** ont été observés :

- ① Un **rajeunissement** des premières consommations
- ② Une **féménisation** des consommateurs
- ③ Une plus grande recherche de l'**ivresse** et ce, de manière rapide. Cela se traduit par les phénomènes de binge drinking et de pré-soirée à l'alcool fort
- ④ Une **banalisation**, voire une valorisation, de la **cuite**

Ces constats ont pu être confirmés sur Bruxelles au travers d'une enquête menée auprès de 2972 étudiants de l'Université libre de Bruxelles². Parmi les résultats disponibles, voici quelques éléments concernant l'alcool au sein du milieu universitaire :

- **96,6% des étudiants consomment** des boissons alcoolisées. 46,6% consomment de la bière au moins 2 à 3 fois par semaine. Ils consomment en moyenne 16,6 verres par semaine : 21,9 verres pour les garçons et 12,5 verres pour les filles. 96,1% des étudiants affirment consommer des boissons alcoolisées uniquement en groupe et 98,8% déclarent que les amis avec qui ils font la fête en boivent aussi.
- 70,2% estiment que **leur consommation a augmenté ou fortement augmenté depuis leur arrivée à l'université**. 44,5% des étudiantes estiment que leur consommation se situe dans la moyenne des autres étudiants de l'université, 14,7% estiment qu'elle se situe au-dessus.
- La **socialisation** (améliorer l'ambiance, rendre les activités plus amusantes) et la **stimulation** (trouver cela amusant, aimer la sensation de l'ivresse) sont les motivations les plus fréquemment invoquées par les étudiants pour expliquer leur consommation de boissons alcoolisées.

2 Rapport complet : http://www.modusvivendi-be.org/IMG/pdf/synthese_rapport_statistique_enquete_ulb_2014-2015.pdf

- 60% des étudiants participent à des **pré-soirées** au moins 2 fois par mois. Les boissons qui y sont consommées sont : la bière pour 46,6%, plusieurs types d'alcool pour 19,1% et de l'alcool fort pour 13,4%. Les raisons invoquées pour expliquer la participation à des pré-soirées sont : se retrouver entre potes (57,6%), se mettre dans l'ambiance (51,6%), réduire le coût (31,8%).
- 15,8% des étudiants affirment pratiquer le **binge drinking** (consommer 5 verres ou plus de boissons alcoolisées en 2h) 2 à 3 fois par semaine ou plus et 27,7% affirment avoir recours à cette pratique de 2 fois par mois à 1 fois par semaine. 16,1% affirment avoir été ivre 2 à 3 fois par semaine ou plus et 34,7% 2 fois par mois à 1 fois par semaine.
- Les risques pris les plus cités par les étudiants sont : **gueule de bois, sécher un cours, incapacité à réaliser un travail ou à étudier, trous de mémoire durant la soirée.**

Les étudiants associent plus fréquemment la consommation d'alcool à des conséquences positives (faire la connaissance de quelqu'un, partager une émotion) qu'à des conséquences négatives (sécher un cours, se sentir incapable d'étudier)³. Or une consommation excessive, qu'elle soit occasionnelle ou régulière, peut avoir aussi des **conséquences sur la santé des consommateurs.**

Les risques à court terme sont : la conduite en état d'ivresse, les comportements sexuels à risque, la violence physique ou verbale incontrôlée, le coma éthylique, etc. **Les risques à moyen terme**⁴ sont la diminution de l'attention, de la concentration et de la mémoire. Ils sont d'autant plus élevés chez les jeunes puisque le cerveau est en pleine maturation jusqu'à 25 ans. **Les risques à long terme** sont la dépendance, le décrochage scolaire, l'isolement.

3 UCL (2011). *L'alcool en milieu étudiant. Études, actions et perspectives à l'UCL.* 10-14

4 Maurage P, Pesenti M, Philippot P, Joassin F, Campanella S. (2009), Latent deleterious effects of binge drinking over a short period of time revealed only by electrophysiological measures. *Journal of Psychiatry & Neuroscience*, 34(2), 111-118.

Ces risques sont liés à l'alcool lui-même mais aussi au manque d'information ou encore au contexte de consommation et à l'absence de services adéquats dans l'environnement du jeune. Diverses expériences ont déjà montré que **ces risques peuvent être réduits** entre autres par un travail concerté et participatif avec les acteurs concernés.

Tenant compte de ces éléments, la finalité d'un tel projet est donc de **diminuer les prises de risques et les accidents liés à la consommation d'alcool en milieu étudiant**. Comme expliqué dans la suite du document, le projet veillera à agir sur l'environnement, à procurer de l'information objective non moralisatrice et à favoriser le développement des compétences «santé» (bons réflexes et autres «savoir-faire») des jeunes et des encadrants.

Quels sont les principes d'action ?

4

La méthodologie employée s'appuie sur des principes⁵ indispensables dans la construction d'un projet de promotion de la santé⁶ et de Réduction des Risques (RdR)⁷ :

4.1 INCLURE L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Il est indispensable d'intégrer **l'ensemble des acteurs** : autorités académiques, étudiants, services d'aide aux étudiants, organisateurs d'événements, associations de santé, gérants des lieux festifs, etc. Chaque acteur se verra impliqué dans les différentes étapes du projet, en fonction de son rôle, son intérêt et ses disponibilités. En effet, le public cible (les étudiants) et le public relais (autorités académiques, membres du personnel, etc.) sont **partenaires et**

acteurs de celui-ci. Toutes les actions menées dans le cadre du projet sont **participatives**.

En outre, le projet repose sur la **méthode de prévention par les pairs** : des étudiants organisateurs d'activités festives ou investis dans un cercle étudiant, formés à la RdR, sensibilisent et informent d'autres étudiants lors d'interventions. Les bénéficiaires sont doubles. Premièrement, les messages sont portés par des pairs du public cible : ils fréquentent le même campus, sortent aux mêmes endroits, ont un langage commun, etc. Ils ont un contact plus facile avec le public et sont plus à même de livrer des conseils de RdR. En outre, la prévention participative reconnaît les étudiants comme des acteurs santé, partenaires incontournables du projet. On opte ainsi pour une **responsabilisation** : par rapport à soi-même (limiter les risques pour sa propre santé) et à autrui (prendre soin des autres et éviter de mettre en danger autrui).

5 Infor-Drogues ASBL. (2009), *L'alcool et les jeunes : études contextuelles et axes pratiques*. 132-136

6 En savoir plus sur la promotion de la santé : http://www.cbps.be/promotion/en_savoir_plus.html

7 En savoir plus sur RdR : <http://reductiondesrisques.be/charte-de-la-reduction-des-risques/>

4.2 AGIR GLOBALEMENT

Pour être efficient, il est nécessaire d'agir globalement, d'adopter une stratégie multifactorielle incitant notamment à la construction d'un **environnement favorable**, facilitant l'**accès à l'information** ou encore le **développement des aptitudes** nécessaires pour un choix individuel éclairé en matière de consommation d'alcool.

Au-delà de leur propre champ d'action, la promotion de la santé et la RdR doivent également s'inscrire dans une politique globale et donc être **complémentaires avec d'autres approches** y compris réglementaires et répressives : législation sur la vente d'alcool, réglementation de la publicité, contrôle sécurité routière, etc.

4.3 TRAVAILLER AU SEIN DES MILIEUX DE VIE

L'approche par milieu de vie a été choisie car elle permet d'aborder une situation de manière globale et non pas ciblée uniquement sur un problème particulier. De plus, pour toucher un public cible, il est nécessaire d'intervenir là où il se trouve. Le projet va directement à la rencontre des étudiants **sur leurs lieux de vie**. Que ce soit le campus où se trouvent les locaux des Cercles et où sont organisées les activités festives ou des salles de fête où sont organisées les soirées, ce cadre décontracté facilite le contact avec les étudiants.

Par ailleurs, chaque campus possède ses infrastructures et son mode d'organisation desquels découlent des pratiques festives particulières. En dehors des risques qui peuvent être pris en milieu festif de manière générale, des risques et donc des solutions spécifiques peuvent donc apparaître en fonction du contexte.

4.4 SUSPENDRE LE JUGEMENT, SANS BANALISER L'USAGE

Comme professionnels de la santé, il ne nous appartient pas de poser un jugement moral sur la consommation de produits psychotropes ou sur les pratiques des personnes. Les prises de risques associées peuvent avoir un sens pour les usagers même si celui-ci nous échappe. Pour permettre la participation, il est essentiel que le projet s'adresse aux étudiants dans une **démarche de non-jugement**. Sans banaliser la consommation, il est recommandé d'employer un ton non moralisateur qui ne soit pas incitant mais objectif et clair. Ce principe de base de la RdR semble a priori facile à appliquer mais le responsable de projet est régulièrement amené à se remettre en question et doit rester attentif à tout moment à employer un ton neutre, éviter le jugement et l'interventionnisme, rester objectif et constructif en proscrivant les discours alarmistes et banalisant.



5

Quels sont les moyens nécessaires ?

5

Pour connaître les moyens nécessaires au développement d'un projet de RdR lié à l'usage d'alcool en milieu étudiant, la première étape sera de :

- se mettre d'accord sur la **zone d'intervention** : combien d'étudiants dans quel(s) établissement(s) sur quel(s) quartier(s)/ville ?
- définir la problématique, les **objectifs poursuivis** par le responsable de projet et l'institution, ainsi que les **indicateurs d'évaluation**
- se mettre d'accord sur un **échancier** des actions envisagées

Les objectifs généraux doivent être formulés clairement et doivent être détaillés en objectifs opérationnels et en indicateurs. Les objectifs opérationnels du projet seront définis en cours de processus grâce à l'analyse de contexte réalisée. Ce tableau servira de **feuille de route** tout au long du projet et sera la base de l'évaluation. Il permettra de se mettre d'accord sur «*Ce qui doit être fait par qui en combien de*

temps» et facilitera la définition des moyens humains et financiers nécessaires.

Ces moyens peuvent être très variables et des ressources complémentaires ne sont pas toujours indispensables en fonction des **disponibilités des partenaires impliqués**. C'est pourquoi il est essentiel que tous les acteurs (autorités académiques, cercles étudiants, services sociaux, acteurs associatifs, gérants des milieux festifs, etc.) soient concertés dès la conception du projet. Non seulement pour pouvoir proposer un projet adapté aux besoins de tous mais aussi pour pouvoir identifier leur capacité à s'impliquer : temps dégagé, ressources humaines, financières, communication, etc. Cette étape est également l'occasion de sonder l'intérêt (ou non) des acteurs à travailler les questions liées à la consommation d'alcool en milieu étudiant. En l'absence d'une motivation réelle de tous, l'initiateur du projet dépensera beaucoup d'énergie et de temps pour solliciter les personnes concernées sans arriver à mettre en place concrètement quoi que ce soit.

Pour faciliter la coordination des acteurs et le développement du programme, il est important de désigner ou d'engager un **responsable de projet** qui devra être opérationnel avant la rentrée académique. Le temps de travail nécessaire est plus conséquent au lancement du projet et diminue au fur et à mesure du processus d'implication et d'autonomisation des différents acteurs. Cette personne pourra avoir un profil en Sciences Humaines avec les compétences suivantes :

- être sensible à l'approche de la RdR
- être familier avec le milieu académique et le milieu festif étudiant (baptisé ou anciennement investi dans un cercle)
- avoir des compétences en gestion de projet
- avoir des compétences en conduite de réunion et en formation
- être capable d'analyse et d'esprit de synthèse
- être flexible et prêt à travailler en soirée

Finalement, **un budget** sera établi qui valorisera les ressources internes disponibles et identifiera les moyens complémentaires éventuellement nécessaires. Il prendra en compte les frais de fonctionnement et les frais de personnel mais n'oubliera pas non plus de prévoir un poste pour l'engagement ponctuel d'experts (accompagnement RdR, analyse de données statistiques, création d'outils de communication, etc.) et l'achat de matériel de prévention et de RdR (éthyloréglette, fontaine d'eau, flyers d'information, etc.).

6

Quel est le rôle de chacun des acteurs ?

6

Comme déjà mentionné, la clé du succès est l'implication des différents acteurs intéressés par la thématique. Il est crucial de bien **définir le rôle** de chacun dès le lancement du projet. Plus le cadre sera clair et les demandes de participation formulées avec précision, plus rapidement les acteurs pourront s'approprier le projet.

6.1 RESPONSABLE DE PROJET

Le responsable de projet a pour **mission** de :

- Se tenir **informé** sur la problématique de l'alcool en milieu étudiant et des initiatives existantes
- **Susciter l'intérêt** des différents acteurs et les inciter à s'impliquer dans le projet
- Garantir un **cadre** de bienveillance et de non-jugement
- Encadrer l'**analyse** de la situation et des besoins
- Organiser des espaces de **rencontre** et d'échange entre les différents acteurs et impulser une dynamique de réflexion
- Garantir un projet en phase avec les **besoins** des publics cibles
- Participer à la co-construction et à la mise en œuvre des **pistes d'actions** concrètes de RdR
- Organiser et animer la **formation** de Réduction des Risques à l'attention des étudiants et membres du personnel concernés
- Encourager les prises d'**initiative** et assurer la pérennisation du projet
- Garantir l'**autonomisation** du projet
- Organiser l'**évaluation** des différentes étapes du projet
- Inviter les partenaires associatifs à **collaborer** au projet

6.2 REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS ET ORGANISATEURS D'ACTIVITÉS FESTIVES

Les étudiants sont les acteurs principaux du projet. Il est indispensable d'identifier les plus influents vis-à-vis des autorités et des autres étudiants : représentants des étudiants (conseil étudiant, associations, cercles, etc.) et organisateurs des activités festives.

Ils ont pour mission de :

- **Désigner** une personne responsable pour le projet
- Participer activement à l'**analyse** de la situation et des besoins
- **Identifier** les acteurs au sein de la communauté estudiantine
- Assurer la **communication** du projet auprès de la communauté estudiantine
- Participer à la co-construction et à la mise en œuvre des **pistes d'actions** concrètes
- Participer à l'évaluation du projet

6.3 AUTORITÉS

Les autorités ont pour mission de :

- **Désigner** une personne responsable pour le projet et dégager le temps nécessaire, ce qui représente un levier important dans la réalisation du projet
- Participer activement à l'**analyse** de la situation et des besoins
- **Identifier** les acteurs au sein des membres du personnel
- Assurer la **communication officielle** du projet auprès des étudiants et du personnel
- Participer à la co-construction et à la mise en œuvre des **pistes d'actions** concrètes
- Soutenir **financièrement** le projet, selon les ressources disponibles
- Participer à l'**évaluation** du projet

6.4 MEMBRES DU PERSONNEL

Les membres du personnel concernés par le projet (service santé, service social, service sécurité, etc.) ont pour mission de :

- Participer activement à l'**analyse** de la situation et des besoins
- **Identifier** les autres acteurs concernés parmi le personnel
- Participer à la co-construction et à la mise en œuvre des **pistes d'actions** concrètes
- Participer à l'**évaluation** du projet

6.5 PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Il est important d'utiliser les **ressources et outils disponibles** en lien soit avec le public jeune, soit avec la problématique ou les risques identifiés. Pour ce faire, il est utile d'identifier et de lister les partenaires associatifs qui peuvent nourrir le projet.

Ils ont pour mission de :

- **Partager** les bonnes pratiques en lien avec leurs activités et missions
- Présenter et prêter des **outils** de communication et de sensibilisation
- Participer à des actions de **sensibilisation** et de RdR

6.6 POUVOIRS SUBSIDIANTS

Les pouvoirs subsidiants ont pour mission de :

- Soutenir **financièrement** le projet
- Se tenir informés de l'**évolution** du projet et participer à l'évaluation globale
- Assurer la **communication** officielle du projet auprès du politique et de la population générale
- Concerter les politiques gérant des **compétences liées** à une approche globale de l'alcool : réglementation de la publicité, contrôles routiers, prise en charge des usages problématiques, etc.

Comment lancer le projet ?

7

Chaque établissement d'enseignement supérieur possède des caractéristiques différentes : fonctionnement, campus, situation géographique, vie étudiante, folklore,...

Ces divers éléments vont avoir un impact sur les pratiques festives des étudiants et sur les risques qui peuvent en découler. La première étape du projet consiste donc à **réaliser une analyse de la situation** et à identifier les besoins en termes de Réduction des Risques au sein d'un établissement à l'aide d'entretiens avec les différents acteurs.

Quatre éléments clés sont à investiguer durant l'analyse de la situation :

1 LES ACTEURS

- Quels sont les acteurs et leur rôle ?
- Quels sont les liens entre eux ?
- Existe-t-il des espaces de rencontre, d'échange ?

2 LE CONTEXTE

- Quelles sont les pratiques festives ?
- Existe-il un folklore ?
- Les lieux de consommation se situent-ils sur le campus ou en dehors ?
- Quel est le type d'activités festives organisées ?
- Quel est le type de consommations proposées ?

3 LES MESURES EXISTANTES

- Existe-t-il un règlement ? Une charte folklorique ? Un guide d'organisation de soirées ?
- Les étudiants connaissent-ils ces documents ? Sont-ils utilisés ?
- Des actions de sensibilisation sont-elles déjà réalisées ?
- Des services sont-ils déjà installés ? Distributeur de préservatifs ? Accès à de l'eau gratuite ?

- Les étudiants connaissent-ils ces services ? Sont-ils utilisés ?
- L'effet des mesures existantes a-t-il été évalué ? Quelles mesures semblent fonctionner ?

4 LES RISQUES ET BESOINS

- Quels sont les problèmes et les risques spécifiques pris par les étudiants de cet établissement ?
- Quels sont les besoins en termes de Réduction des Risques ?

En parallèle à la récolte d'information, cette première étape de projet vise à instaurer une **relation de confiance** avec les différents acteurs. Le choix d'un responsable de projet ayant fréquenté le milieu festif étudiant assure sa légitimité aux yeux des étudiants. Cela facilitera le contact et diminuera les méfiances quant aux objectifs du projet.

De manière extensive, les différentes étapes de l'analyse de la situation consistent à :

- ① Se documenter sur la thématique en réalisant une **revue de littérature** et rencontrer les acteurs et initiatives similaires⁸.
- ② Rencontrer et impliquer **les autorités académiques** en charge de la vie étudiante. Une des conditions sine qua non pour que le projet fonctionne est l'intérêt et le soutien des autorités académiques. En effet, leur investissement procure la **légitimité indispensable** au projet. Une première rencontre permet de connaître l'avis des autorités sur la thématique et d'estimer l'utilité du projet dans l'établissement en question. En effet, la problématique de la consommation d'alcool ne touche pas tous les établissements de la même manière. Certains campus ne comprennent pas de lieu de rencontre, de cafétéria, ni de locaux de

8 Consulter le document «Exemples d'associations et références Internet en lien avec la thématique» dans la rubrique «projet en milieu étudiant» sur le site <http://www.modusvivendi-be.org/>

cercle. Réaliser le projet dans un établissement où il y a peu de vie étudiante peut se révéler difficile car tant les autorités que les étudiants n'y verront pas grand intérêt.

Les autres rencontres visent à identifier les collaborations possibles, les autres acteurs et les ressources disponibles (temps, mode de communication, finances).

- ③ Rencontrer et impliquer **les membres du personnel** en lien avec la problématique. Exemples de services : service social, service médical, service sécurité, service prévention, service communication,... Ces rencontres visent à identifier les partenariats potentiels et les ressources disponibles.
- ④ **Cartographier les cercles**, les conseils étudiants, les fédérations, les kots et autres associations organisant des activités étudiantes. Rencontrer et impliquer dans un premier temps les présidents et dans un second temps leur comité. La réussite du projet dépend grandement de l'intérêt et de l'implication des représentants des étudiants. Plus les associations étudiantes sont considérées positivement par les autorités,

plus ils auront tendance à s'investir dans le projet. Ces rencontres visent à identifier les associations les plus proactives au niveau de la vie festive, à désigner un référent pour le projet parmi celles-ci et à les inciter à se l'approprier. Il est indispensable de créer un lien fort avec les étudiants. Il est donc important de les rencontrer lors de réunions formelles mais également de participer à leurs activités et d'investiguer certaines thématiques de manière informelle.

- ⑤ Rencontrer et impliquer les **gérants des lieux festifs**. En règle générale, les étudiants organisent les activités festives soit sur le campus, soit dans des salles de fête qu'ils louent. Sur le campus, ils sont le plus souvent eux-mêmes responsables des lieux qui hébergent leurs soirées. Lorsqu'ils louent une salle, ils restent malgré tout organisateurs de l'évènement cependant certaines pistes d'action (mise en place d'un accès à de l'eau gratuite, distributeur de préservatifs,...) devront être discutés avec le gérant de la salle.

- ⑥ Réaliser une **enquête quantitative** par questionnaire auprès des étudiants. L'enquête est une source d'information quantitative permettant d'objectiver et d'appuyer certaines observations et informations obtenues par entretien. Elle aborde les pratiques et habitudes festives des étudiants : types, moments, raisons, lieux de consommation de boissons alcoolisées, participation à des soirées, risques déjà pris, pistes d'action de RdR en milieu étudiant. Pour obtenir un maximum de participation, l'enquête doit être diffusée par les différents acteurs (autorités, associations étudiantes, service communication,...) le plus largement possible.
- ⑦ Organiser des focus groups⁹ en vue de récolter des **informations qualitatives** auprès des étudiants sur des thématiques précises. Certains constats issus de l'enquête quantitative peuvent être confirmés, infirmés et analysés plus en profondeur lors de ces groupes de discussions.
- ⑧ **Rédiger une synthèse** de l'ensemble des informations recueillies. Le croisement des données qualitatives et quantitatives récoltées permettra d'identifier les risques et de dégager des pistes et priorités d'actions qui serviront de base à la mise en place du projet concret.

Le processus d'analyse de la situation est lent et demande au responsable de projet d'être disponible sur le terrain auprès des représentants des différents acteurs. Une présence régulière sur le terrain et une concertation à chaque étape favoriseront l'implication et l'appropriation du projet par ceux-ci. L'analyse de situation et les rencontres préparatoires constituent également une première étape dans le développement du partenariat et la prise de conscience par les différents acteurs de la plus-value que représenterait leur collaboration.

⁹ <http://labos.ulg.ac.be/apes/wp-content/uploads/sites/4/2014/05/stop-groupe-focalis%C3%A9.pdf>

8

Comment concrétiser la phase de terrain ?

8

Les constats et informations obtenus lors de l'analyse de la situation vont dicter la mise en place du projet et notamment la définition de ses objectifs opérationnels. La relation de confiance et l'implication des différents acteurs en seront les leviers.

De manière extensive, les différentes étapes de la mise en place des actions consistent à :

① **Présenter les constats et besoins** en termes de RdR et identifier les pistes d'actions concrètes possibles qui amélioreraient la situation existante avec les référents du projet et les représentants des étudiants. Cette étape vise à préciser les pistes à réaliser en vue de réduire les risques identifiés. Il est utile de rappeler aux étudiants que le projet doit agir simultanément sur l'environnement, sur les connaissances et sur les aptitudes. Une priorisation des pistes d'actions est indispensable à réaliser conjointement.

② **Présenter les pistes d'actions concrètes** aux autorités, aux autres associations et cercles étudiants. Cette présentation vise à informer le plus largement possible des suites du projet et à initier la mise en place et la co-construction des actions concrètes.

③ **Construire de manière participative les actions concrètes** avec des groupes de travail thématiques constitués d'étudiants.

Exemple de groupes de travail (GT) :

- GT création campagne de promotion de la santé
- GT formation
- GT mise en place de services de promotion de la santé
- GT création d'outils de sensibilisation
- GT organisation de stands et d'actions de sensibilisation lors des événements festifs
- Etc.

D'**autres acteurs** sont impliqués ponctuellement en fonction des besoins et des ressources disponibles (ex : service communication pour la création de la campagne). La principale difficulté de cette étape est l'organisation de l'année académique en enseignement supérieur qui laisse de courtes périodes de disponibilité aux étudiants.

Exemples d'**actions concrètes** :

- Construction d'une campagne de sensibilisation incluant les thématiques comme le black-out, le retour à domicile, la violence, les risques sexuels, etc.
- Construction d'une formation à l'attention des comités de cercle, de baptême et des organisateurs de soirée (gestes de premiers secours, Réduction des Risques, gestion de l'agressivité,...)
- Implantation du service «eau gratuite» à l'ensemble des activités étudiantes
- Mise en place d'un coin safe en soirée (espace calme, préservatifs, bouchons d'oreille, eau gratuite, snack,...)

- Rédaction d'un guide d'organisation de soirées étudiantes
- Organisation d'actions de diffusion d'information (stands lors de soirées, publications)
- Etc.

④ **Tester les actions concrètes**, les évaluer et les améliorer. À la suite de chaque test, une évaluation est réalisée par les référents du projet et les groupes de travail. Cette évaluation est nourrie par les commentaires des participants à l'action testée, par les difficultés rencontrées à la réalisation du test et par les expériences des organisateurs de l'action. Ces informations sont utiles pour améliorer les actions et représentent une base d'information pour l'évaluation globale et la rédaction du guide de projet.

Comment pérenniser le projet ?

9

L'implication et la participation active des acteurs depuis le commencement facilitent le processus d'autonomisation et la pérennisation du projet. L'objectif est qu'à terme, le projet soit **porté entièrement par les acteurs** concernés.

L'autonomisation est un processus lent qui demande un accompagnement et qui peut être facilité par différents éléments :

- ① Désigner des **référénts du projet**. Pour assurer une continuité et une passation d'une année à l'autre, un référent doit être désigné parmi les **membres du personnel**. De préférence, ce référent est, de par sa fonction, en contact avec les représentants des associations étudiantes. Des référents sont également désignés **au sein des associations étudiantes**. De préférence, un référent sera désigné au sein de chaque association et occupera une fonction importante (président, vice-président) afin de donner du crédit au projet. Une convention peut être signée chaque année afin de définir le rôle de chaque partenaire.
- ② Rédiger un **guide pratique du projet**. Un guide pratique du projet est co-rédigé avec les référents du projet et reprend les informations pertinentes pour sa réalisation :
 - Description de la finalité du projet et du cadre dans lequel il s'inscrit
 - Description des référents du projet et de leur rôle
 - Agenda-type des actions du projet et plan de communication
 - Guide d'organisation de soirées étudiantes
- ③ Organiser une **formation** qui s'adresse aux référents du projet et aux organisateurs d'activités étudiantes. Le contenu de la formation dépend des risques identifiés et des actions concrètes mises en place. L'objectif de la formation est d'outiller les participants pour qu'ils puissent informer les autres étudiants, tenir des stands de sensibilisation ou coin safe et mettre en place un maximum de mesures de RdR lorsqu'ils organisent des activités étudiantes.

À terme et si les ressources disponibles permettent le maintien du poste, le responsable de projet sera un partenaire référent qui pourra **capitaliser** ce qui a été réalisé, assurer le **suivi** des objectifs du projet et **impulser** de nouvelles actions. Il veillera d'année en année à :

- Rester disponible pour (co)organiser et (co) animer la formation en début d'année
- Co-organiser une réunion de passation d'un comité à l'autre
- Participer à une réunion de préparation de la première activité festive de l'année
- Co-organiser et animer la première action de sensibilisation
- Prêter des outils de prévention et d'animation disponibles pour plusieurs établissements voire villes et régions
- Soutenir la création de nouveaux outils éventuels
- Sonder les changements sur le terrain afin d'ajuster le projet à ceux-ci

Enquête sur les habitudes festives des étudiants de l'ULB

Pour y participer anonymement:
Rendez-vous sur : <http://goo.gl/VLFJjg>
ou Scannez le code QR ci-contre
ou Retrouvez le lien dans ta boîte mail ULB

15 min. max !

<http://goo.gl/VLFJjg>

ULB COCOF

Avec le soutien du collège de la COCOF en charge de la santé

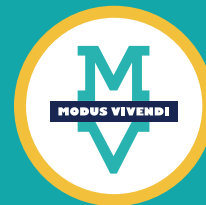
10

Ressources

10

Le projet exploratoire mené à Bruxelles par l'asbl Modus Vivendi entre septembre 2013 et août 2015 a permis d'accumuler un certain nombre de documents et d'outils qui pourraient être utiles à la création de projets similaires et sont disponibles sur simple demande ou sur la page «Projet en milieu étudiant» de notre site Internet :

- Exemple d'associations et références Internet en lien avec la thématique
- Exemple de tableaux objectifs-indicateurs
- Exemple de questionnaire enquête quantitative
- Exemple de questionnaire enquête qualitative
- Exemple de document méthodologique de conduite de focus group
- Exemple de synthèse de phase exploratoire
- Exemple de rapport d'analyse des données quantitatives
- Exemple de programme de formation
- Exemple de stand
- Exemple de guide d'organisation de soirées étudiantes
- Exemple de campagne d'information
- Exemple de guide pratique du projet à l'échelle d'un établissement



Rue Jourdan, 151 - 1060 Bruxelles

Tél.: 02/644.22.00

modus@modusvivendi-be.org

www.modusvivendi-be.org